



COMMUNE DE BAUDINARD-SUR-VERDON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNÉE 2023 - n° 2023-23

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre aout,
Le Conseil municipal de la commune de Baudinard-sur-Verdon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Joannel Anglionin.

Réunion du	24/08/2023	En exercice	8
Convoqué le	16/08/2023	Présents	6
Affiché le	17/08/2023	Votants	8

Présents. ANGLIONIN Joannel, HARTMANN Céline, CLAUDE Fabienne, MARTIN Jérémy, THOMANN Gaëlle, LABONDE Gabriel

Représentés ALLARD Stéphanie pouvoir à MARTIN Jérémy, ETIENNE Joachim pouvoir à HARTMANN Céline

Absents :

Objet : augmentation du taux consommation de l'assainissement

- * Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le règlement de l'eau et les tarifs ont été initialement approuvés lors du Conseil municipal du 21 juin 2003 puis les tarifs ont fait l'objet de modifications ultérieures.
- * Lors de la dernière modification du tarif de l'eau, en 2016, il rappelle que le Conseil avait émis l'idée d'analyser les coûts en fonction du nouveau mode de calcul.
- * Il est impératif de refaire le schéma directeur de l'eau mais aussi celui de l'assainissement. Afin de pouvoir solliciter des aides auprès de l'agence de l'eau il faut que le prix du m3 pour l'assainissement, abonnement compris, soit à 1€ hors il est à 0.54€.

**Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et délibéré,
à la majorité des élus présents :**

- ❖ Fixe le tarif du mètre cube d'assainissement à 0,79 euro à compter du 1^{er} octobre 2023.
- ❖ Autorise Monsieur le Maire à modifier le règlement de l'eau et assainissement en conséquence.

Joannel ANGLIONIN, Maire.

